ADREC Formations & transformation
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONALE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

ECLOSON
VOTRE AVENIR NOUS INTÉRESSE

04 44 05 21 85
contact@adrec-formation.fr
www.adrec-formation.fr

09 80 80 11 17
mickael@ecloson.com
www.ecloson.com

https://nellapp.com/

Titre Gestionnaire Comptable & Fiscal

Formation sanctionnée par un titre du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion d'un niveau Bac+2 (Equivalence Niveau V Européen), inscrit au RNCP (RNCP : 37949).

OBJECTIFS

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe.

Bloc de compétences 1 : Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

Bloc de compétences 2 : Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

Bloc de compétences 3 : Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes encadré par votre responsable pédagogique. Vous bénéficiez d'un parcours personnalisé correspondant à vos capacités et compétences. Les séances de formation sont ainsi animées par un spécialiste métier, possédant à minima un diplôme de niveau V Européen. Parcours alternant du présentiel, de la visioconférence ou des travaux à distance via notre plateforme Nellapp.

PRÉ-REQUIS

Niveau Bac comptabilité ou expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité
+ Passage d'un test de capacité d'apprentissage

CERTIFICATION (examen)

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury extérieur au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session (Projet de mise en application professionnel) , éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat (Dossier professionnel) ;
c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation. *(2 évaluations obligatoires pour le titre)*
d) Il est possible de passer 1 ou plusieurs bloc(s) de compétences

Le stagiaire est informé que la session d'examen pourra se tenir dans un autre bassin.
Les diplômes préparés sont des titres professionnels soumis à des mises à jours par le ministère du travail, de ce fait le programme et le planning reste prévisionnel et peut être modifié le jour de votre entrée en formation.

Si obtention d'un seul CCP possibilité de repasser les CCP manquants dans un délai de 5 ans dont un an sans repasser par un cursus de formation.

MODALITES DE LA FORMATION

PRESENTIEL MIXTE	
Sessions	Mars Septembre
Durée	6 mois de formation
Période en entreprise (PAE)	4 semaines de stage

	REFERENTIEL	APRES POSITIONNEMENT*
Centre	301 h	301 h
Stage PAE	140 h	140 h
FOAD synchrone	315 h	315 h
FOAD asynchrone	49 h	49 h
Examen	14 h	14 h
Total	**819 h**	**819 h**

** Durée ajustable en fonction des acquis antérieurs et de la situation du bénéficiaire. Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.*

Centre accessible aux personnes en situation de handicap
Pour toute précision, merci de contacter le référent handicap à contact@adrec-formation.fr

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

FICHE RNCP ET DÉBOUCHÉS :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37949/

Equivalences avec d'autres certifications : Le titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau III peut s'inscrire aux épreuves du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

Suite de parcours envisageables : Diplômes en comptabilité de l'éducation nationale ou des ministères de niveau VI.

TAUX DE RECOMMANDATION 86% sur 2023
TAUX DE RÉUSSITE 83% sur tous nos centres en 2023
TAUX D'EMPLOI 70% sur 2023

LIEUX DE FORMATION	Clermont-Fd Lyon Bordeaux Versailles Montpellier

Mise à jour du programme 23/01/2024

BLOCS DE COMPETENCES

Dans les petites et moyennes entreprises, le gestionnaire comptable et fiscal assure seul ou en animant une équipe, l'ensemble des travaux de comptabilité et de gestion. Dans une entreprise de taille intermédiaire, il sera spécialisé sur une activité spécifique et intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Dans les cabinets d'expertise comptable, sous l'autorité d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, le gestionnaire comptable et fiscal assure ou supervise la tenue de la comptabilité et effectue les travaux de fin d'exercice des dossiers dont il a la charge. Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le principal interlocuteur interne est le chef d'entreprise ou son adjoint. Le gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels. Il maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et les modes de communication et de transfert numériques. Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

Bloc de compétences 1 — 290 h

Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

- Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Réviser, valider les comptes annuels

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 2 — 209 h

Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

- Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
- Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 3 — 180 h

Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états comptables de synthèse
- Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Passage de la Certification

Techniques de recherche d'emploi	**Gratuit**
• Méthodologie CV et lettre de motivation	e-learning
• Technique de recherche stage	e-learning
• Réseaux sociaux professionnels (Linkedin...)	e-learning
Préparation aux épreuves	**Gratuit**
• Votre métier votre référentiel	e-learning
• Préparer mon examen écrit	e-learning
• Réussir son examen oral	e-learning

Pour toutes nos formations

Accès illimité à la plateforme e-learning Nellapp.com

Vous avez accès à plus de 20 modules, 100 cours, 1000 vidéos, 85 QCM & Cas pratiques

La plateforme vous permet de préparer vos cours, mais aussi de réviser et d'aller plus loin pour acquérir plus de compétences

Posez vos questions sur vos cours, votre programme en direct sur la plateforme

Accédez en direct à votre Agenda en ligne

https://www.youtube.com/watch?v=VuP-AXZ8TKA&t=2s&ab_channel=NELLAPP

PROGRAMME

			Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3
Programme et dossier professionnel (à présenter au jury)		49 h	☑	☑	☑
La production de documents		14 h	☐	☐	☑
Word		21 h	☑	☑	☑
Excel		35 h	☑	☑	☑
Outils Collaboratifs		7 h	☑	☑	☑
Environnement entreprise & RH		14 h	☑	☐	☑
Gestion, organisation et plannification		21 h	☐	☐	☑
Collecte de l'information		7 h	☑	☑	☑
Droit du Travail		14 h	☑	☐	☐
Opération courantes	(dont 7h e-learning) (dont 21h visio)	49 h	☑	☐	☐
Les opérations de fin d'exercice	(dont 7h e-learning) (dont 63h visio)	70 h	☑	☑	☑
Comptabilité Analytique	(dont 7h e-learning) (dont 14h visio)	21 h	☐	☑	☑
Comptabilité Fiscalité	(dont 28h visio)	28 h	☑	☑	☐
La taxe sur la valeur ajoutée	(dont 7h e-learning) (dont 28h visio)	35 h	☐	☑	☐
L'imposition du résultat dans le cadre des entreprises individuelles	(dont 28h visio)	28 h	☑	☑	☐
L'imposition du résultat dans le cadre des sociétés	(dont 28h visio)	28 h	☐	☑	☐
Finance Base	(dont 7h e-learning) (dont 14h visio)	42 h	☑	☐	☑
Analyse financière	(dont 7h e-learning) (dont 35h visio)	42 h	☑	☐	☑
Obligations légales		35 h	☑	☐	☐
Rémunération	(dont 21h visio)	21 h	☑	☑	☐
Charges et déclarations sociales	(dont 7h e-learning) (dont 14h visio)	21 h	☑	☑	☐
Rupture contrat de travail	(dont 7h visio)	7 h	☑	☐	☐
Communication orale		14 h	☑	☑	☑
Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)	(dont 14h visio)	42 h	☑	☑	☑
Passage de la Certification		14 h	☑	☑	☑